

BORDEREAU DES PRIX AUX ABONNÉS DU SERVICE



CCPL
Plouvorn

Règle arrondi : 4 décimales pour consommation et 2 décimales pour abonnement et autres prestations

1 - REDEVANCE D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT

DISTRIBUTION DE L'EAU POTABLE

ABONNEMENT SEMESTRIEL AU SERVICE DE L'EAU POTABLE

	TVA en vigueur au 01.01.25 (à titre indicatif)	Tarifs HT en € au 01.01.25	Tarifs TTC en € au 01.01.25	Coef. de révision *	Unités
Part Eau du Ponant	5,5	12,990	13,70	F1	U
Part Collectivité	5,5	5,265	5,55	-	U

PARTS VARIABLES

Consommation Part Eau du Ponant - De 0 à 30 m ³	5,5	1,0630	1,12	F1	m ³
Consommation Part Eau du Ponant - De 31 à 150 m ³	5,5	1,0708	1,13	F1	m ³
Consommation Part Eau du Ponant - De 151 à 600 m ³	5,5	1,6260	1,72	F1	m ³
Consommation Part Eau du Ponant - De 601 à 1000 m ³	5,5	0,5200	0,55	F1	m ³
Consommation Part Eau du Ponant - Supérieur à 1001 m ³	5,5	0,4610	0,49	F1	m ³

Consommation Part Collectivité	5,5	1,0530	1,11	-	m ³
--------------------------------	-----	--------	------	---	----------------

ORGANISMES PUBLICS (Agence de l'Eau Loire Bretagne)

Redevance sur la consommation d'eau potable	5,5	0,3300	0,35	-	m ³
Préservation des ressources en eau	5,5	0,0617	0,07	-	m ³
Performance des réseaux d'eau potable	5,5	0,0205	0,02	-	m ³

COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USEES

ABONNEMENT SEMESTRIEL AU SERVICE DES EAUX USEES (assainissement collectif)

Part Eau du Ponant	10	11,865	13,05	F2	U
Part Collectivité	10	7,290	8,02	-	U

PARTS VARIABLES

Consommation Part Eau du Ponant	10	0,8240	0,91	F2	m ³
Consommation Part Collectivité	10	0,9200	1,01	-	m ³

ORGANISMES PUBLICS (Agence de l'Eau Loire Bretagne)

Performance des systèmes d'assainissement	10	0,0860	0,09	-	m ³
---	----	--------	------	---	----------------

ABONNEMENT SEMESTRIEL AU SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Abonnement semestriel SPANC (part Collectivité)	10	7,770	8,55	F2	U
---	----	-------	------	----	---

2 - AUTRES TARIFS EN VIGUEUR

FRAIS D'ACCES AU SERVICE	5,5	37,00	39,04	-	U
--------------------------	-----	-------	-------	---	---

FRAIS DE GESTION DE RELANCE

1ère relance		10,00	10,00	-	U
Avis dépôt au contentieux		-	-	-	U

FRAIS D'ANNULATION ET DE RECALCUL DE FACTURE

FRAIS DE DUPLICATA FACTURE IDENTIQUE		15,00	15,00	-	U
--------------------------------------	--	-------	-------	---	---

FRAIS DE DEPLACEMENT EN HEURES OUVRÉES

FRAIS DE DEPLACEMENT EN HEURES NON OUVRÉES	20	49,00	58,80	-	U
--	----	-------	-------	---	---

VERIFICATION METROLOGIQUE D'UN COMPTEUR

Compteur diamètre ≤ 20 mm	10	552,00	607,20	-	U
Compteur diamètre 25- 30- 40 mm	10	584,00	642,40	-	U
Compteur diamètre 50-65-80 mm	10	689,00	757,90	-	U
Compteur diamètre 100-150 mm	10	752,00	827,20	-	U
Compteur diamètre >150 mm	10	2 243,00	2 467,30	-	U

CONTRÔLE DE CONFORMITE USAGE DOMESTIQUE D'UNE RESSOURCE ANNEXE EN EAU

Maison individuelle	10	127,00	139,70	-	U
---------------------	----	--------	--------	---	---

CONTRÔLE DE CONFORMITE ASSAINISSEMENT COLLECTIF USAGER DOMESTIQUE

en maison individuelle	10	171,00	188,10	-	U
en maison individuelle - Contre visite	10	86,00	94,60	-	U
en immeuble collectif	10	359,00	394,90	-	U
en immeuble collectif - Contre visite	10	180,00	198,00	-	U
Forfait de désobstruction de branchement sur partie privée en Heures Ouvrées	10	217,00	238,70	-	U
Forfait de désobstruction de branchement sur partie privée en Heures Non Ouvrées	10	310,00	341,00	-	U

INDIVIDUALISATION DU COMPTAGE

Individualisation de comptage - Etude technique de faisabilité jusqu'à 10 compteurs	20	230,00	276,00	-	U
---	----	--------	--------	---	---

Individualisation de comptage - Etude technique de faisabilité au-delà de 10 compteurs, prix par compteur supplémentaire	20	20,00	24,00	-	U
Pose d'un compteur individuel de diamètre 15 en gaine	10	150,00	165,00	-	U
REALISATION DE TRAVAUX : PRIX FORFAITISES					
Mise en service d'un branchement d'eau potable en lotissement, diamètre de compteur < 20mm, fourniture et pose de réceptacle incluses	20	720,00	864,00	-	U
Mise en service d'un branchement d'eau potable en lotissement, diamètre de compteur < 20mm, fourniture et pose de réceptacle exclues	20	150,00	180,00	-	U
Mise en service d'un branchement d'eau potable hors lotissement, Ø de canalisation ≤50 mm, diamètre de compteur < 20 mm et longueur ≤15 ml	20	2 800,00	3 360,00	-	U
Mise en service d'un branchement d'eau potable hors lotissement, Ø de canalisation ≤50 mm, diamètre de compteur < 20 mm et longueur ≤15 ml dans le cas d'une pose en tranchée commune avec l'assainissement	20	2 400,00	2 880,00	-	U
Mise hors service d'un branchement d'eau potable	20	950,00	1 140,00	-	U
Mise en accessibilité d'un compteur de diamètre 15 mm sur branchement existant	20	1 250,00	1 500,00	-	U
Remplacement d'un compteur existant de diamètre 15 en lieu et place	20	120,00	144,00	-	U
Frais de raccordement à l'égout en lotissement, pose d'OR incluse	20	1 250,00	1 500,00	-	U
Frais de raccordement à l'égout en lotissement, pose d'OR exclue	20	220,00	264,00	-	U
Frais de raccordement à l'égout hors lotissement longueur ≤15 ml	20	4 750,00	5 700,00	-	U
Frais de raccordement à l'égout hors lotissement longueur ≤15 ml dans le cas d'une pose en tranchée commune avec l'eau potable	20	4 100,00	4 920,00	-	U
En dehors du domaine d'application des prix forfaitaires ci-dessus, les travaux et prestations sont facturés aux usagers sur la base des coûts de fourniture et de main d'œuvre suivants :					
- Coût d'unité d'œuvre ouvrier / employé	20	65,00	78,00	-	h
- Coût d'unité d'œuvre technicien	20	72,80	87,36	-	h
- Coût d'unité d'œuvre encadrement	20	78,00	93,60	-	h
- Coût d'unité d'œuvre Astreinte	20	130,00	156,00	-	h
Moyens techniques :					
- Hydrocreuse	20	65,00	78,00	-	h
- Caméra vidéo	20	15,60	18,72	-	h
- Mini tracto compact	20	24,70	29,64	-	h
- Camion Caisson 19 tonnes movibenne	20	36,40	43,68	-	h
- Dumper	20	18,20	21,84	-	h
- Minipelle 3,5 tonnes	20	16,90	20,28	-	h
- Minipelle 4,5 tonnes	20	19,50	23,40	-	h

*Coefficient de révision annuelle

Eau potable

$$F1 = 0,15 + (0,29 * ICHT-E_N / ICHT-E_0) + (0,36 * A_N / A_0) + (0,13 * FD_N / FD_0) + (0,07 * TP10A_N / TP10A_0)$$

avec :

- ICHT-E : indice de coût horaire du travail, tous salariés, de la production et de la distribution d'eau, de l'assainissement, de la gestion des déchets et de la dépollution (base 100 déc)
- FD : indice des frais divers (base 100 en 2010)
- A : tarif d'achat d'eau (part variable) au syndicat mixte de l'Horn
- TP10A : indice des travaux, canalisations, égouts, assainissement et adduction d'eau avec fournitures de tuyaux
- N : nombre d'années depuis la prise d'effet du contrat

Valeur initiale des indices connue au 1er juin 2021 :

- ICHT-E₀ = 122,8
- FD₀ = 105,0
- A₀ = 0,38
- TP10A₀ : 114,9

Assainissement collectif

$$F2 = 0,15 + (0,40 * ICHT-E_N / ICHT-E_0) + (0,07 * E_N / E_0) + (0,36 * FD_N / FD_0) + (0,02 * TP10A_N / TP10A_0)$$

avec :

- ICHT-E : indice de coût horaire du travail, tous salariés, de la production et de la distribution d'eau, de l'assainissement, de la gestion des déchets et de la dépollution (base 100 déc)
- E : indice de l'électricité tarif bleu professionnel option heure creuse 010534763 (base 100 en 2015)
- FD : indice des frais divers (base 100 en 2010)
- TP10A : indice des travaux, canalisations, égouts, assainissement et adduction d'eau avec fournitures de tuyaux (base 100 en 2010)

Valeur initiale des indices connue au 1er juin :

- ICHT-E₀ = 122,8
- E₀ = 126,9
- FD₀ = 105,0
- TP10A₀ : 114,9